

## Année universitaire 2021-2022

### LICENCE PARL 1<sup>ère</sup> année - L1-2 (Aix-en-Provence, Marseille)

#### 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2021-2022

- **Inscription pédagogique web** : du 01 septembre 2021 (9 heures) au 17 septembre 2021 (12h00)
- **Enseignements** :
  - \* Cours Magistraux (CM) : du 06 septembre au 20 novembre 2021
  - \* Travaux Dirigés (TD) : du 04 octobre au 20 novembre 2021
  - \* Aide aux TD/Tutorat : du 04 octobre au 20 novembre 2021
  - \* Rattrapage possible des CM et TD : en distanciel, du 25 au 30 octobre 2021 et du 22 au 24 novembre 2021
- **Examens** : du 1<sup>er</sup> au 18 décembre 2021\*
- **Vacances** :  
Noël : du 20 décembre 2021 au 02 janvier 2022

#### 2<sup>nd</sup> SEMESTRE 2021-2022

- **Inscription pédagogique web** : du 03 janvier 2022 (9 heures) au 14 janvier 2022 (12 heures)
- **Enseignements** :
  - \* Cours magistraux : du 03 janvier au 19 mars 2022
  - \* Travaux Dirigés : du 31 janvier au 19 mars 2022
  - \* Aide aux TD/Tutorat : du 31 janvier au 19 mars 2022
  - \* Rattrapage possible des CM et TD : en distanciel, du 14 au 19 février 2022 et du 21 au 23 mars 2022
- **Examens** : du 30 mars au 16 avril 2022\*

#### SESSION DE SECONDE CHANCE

- **Examens** : du 1<sup>er</sup> au 25 juin 2022\*

\* La date de début des examens est communiquée à titre indicatif ! Cela ne signifie pas un démarrage des épreuves ce jour-là. Toutefois, aucune épreuve ne sera planifiée avant ou après les dates mentionnées sauf cas de force majeure.  
Conformément à la Charte des examens approuvée par le CEVU du 5 juillet 2012, le Conseil d'Administration du 17 juillet 2012 et la CFVU du 8 octobre 2015, Les calendriers d'examens (hors contrôle continu) sont portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage sur des panneaux réservés à cet effet et sur le site Internet de la composante concernée, au moins 15 jours avant le début des épreuves.

## ENSEIGNEMENTS DE LANGUES 2021/2022 : INFORMATIONS ET CALENDRIER LICENCE

Chaque étudiant inscrit en Licence 2 ou Licence 3 doit choisir une langue vivante étrangère niveau post-Bac parmi les quatre proposées: Anglais, Espagnol, Italien, Allemand.  
**ATTENTION, les cours de langues facultatifs (« bonus langue ») débutent avant les autres TD. Veuillez donc consulter le planning ci-dessous.**

Cursus	Langues		Total d'heures	Séances	Calendrier des enseignements	Rattrapages	Évaluation
S1	Licence 1.1 et 1.2 P.A.R.L.		9	6	S1: du 04 octobre au 20 novembre	du 22 au 27 novembre, ou du 25 au 29 octobre (à distance)	Contrôle continu
	T.D.	Anglais Allemand	12	8	S3: du 20 septembre au 20 novembre	du 22 au 27 novembre, ou du 25 au 29 octobre (à distance)	Contrôle continu
		Anglais Allemand			S5: du 20 septembre au 20 novembre	du 22 au 27 novembre, ou du 25 au 29 octobre (à distance)	<b>Contrôle Terminal</b> + <b>Contrôle continu</b>
<b>Cours de langue facultative</b> (« Bonus langue »)		Anglais Italien	10	10	S1: du <b>06 septembre</b> au 20 novembre	du 22 au 27 novembre, ou du 25 au 29 octobre (à distance)	Contrôle continu <b>Points de bonification</b>
<b>Enseignements destinés aux étudiants de Licence 1 / 2 / 3 , dans la limite des places disponibles.</b> <b>Attention ! La langue facultative doit être différente de celle choisie en enseignement obligatoire.</b>							

Cursus	Langues		Total d'heures	Séances	Calendrier des enseignements	Rattrapages	Évaluation
S2	Licence 1.1 et 1.2 P.A.R.L.		9	6	S2: du 31 janvier au 19 mars	du 21 mars au 26 mars, ou du 14 au 18 février (à distance)	Contrôle continu
	T.D.	Anglais Allemand	12	8	S4: du 17 janvier au 19 mars	du 21 mars au 26 mars, ou du 14 au 18 février (à distance)	Contrôle continu
		Anglais Allemand			S6: du 17 janvier au 19 mars	du 21 mars au 26 mars, ou du 14 au 18 février (à distance)	Contrôle continu
C.M.	Licence 3 <sup>ème</sup> année S6		10	10	S6: du 03 janvier au 19 mars	du 21 mars au 26 mars, ou du 14 au 18 février (à distance)	Contrôle terminal
<b>Cours de langue facultative</b> (« Bonus langue »)		Anglais Italien	10	10	S2: du <b>03 janvier</b> au 19 mars	du 21 mars au 26 mars, ou du 14 au 18 février (à distance)	Contrôle continu <b>Points de bonification</b>
<b>Enseignements destinés aux étudiants de Licence 1 / 2 / 3 , dans la limite des places disponibles.</b> <b>Attention ! La langue facultative doit être différente de celle choisie en enseignement obligatoire.</b>							

Suspension des TD et cours en présentiel: **Toussaint**: du 25 octobre au 31 octobre (mais possibilité de rattrapages à distance) - **Noël** : du 20 décembre au 2 janvier - **Hiver** : du 14 au 20 février (mais possibilité de rattrapages à distance) - **Printemps** : du 18 au 24 avril.

Pour tous les enseignements indiqués ci-dessus, y compris les cours de langues facultatifs (« bonus langue »), la présence de l'étudiant est obligatoire et contrôlée.  
Pour les TD de Licence 2 et Licence 3, il est **OBLIGATOIRE** de choisir la même langue au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> semestre.

Accédez à toutes les informations utiles sur les enseignements et les examens: <http://facedroit.univ-amu.fr/departement-langues/accueil>